

CRISE ÉNERGÉTIQUE, DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE :

**QUELS BOULEVERSEMENTS POUR LES
STRATÉGIES NATIONALES ET TERRITORIALES ?**

Bilan d'une situation inédite et nouvelles perspectives



6 AVRIL 2023

PARIS

PROGRAMME

08H45 - OUVERTURE

09h00 - Dialogue avec Emmanuelle WARGON, Présidente de la Commission de régulation de l'énergie, autour du bilan de la crise énergétique et des mesures prises et à venir pour y faire face

09h30 - TABLE RONDE

Bilan de cette année marquée par la crise climatique et énergétique

Animateur : Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE
Christian BUCHEL, Directeur Clients Territoires & Europe - ENEDIS
Un climatologue

10H00 - ATELIER

Comment les collectivités se sont-elles adaptées pour passer la saison hivernale ?

Animateur : Rémi CAILLATE, Chargé de Mission Énergie, Réseau de Chaleur - AMORCE

- **Délestages électriques : un risque évité de justesse, mais toujours à venir** - Aodrenn GIRARD, Chargé de Mission Réseaux Électriques - AMORCE
- **Plan de sobriété des collectivités : bilan de l'hiver 2022 et perspectives pour 2023** - Maxime SCHEFFLER, Chargé de Mission Maîtrise Énergétique - AMORCE
- **Baisse de 30% des consommations : comment la société a permis à Saint Amant Tallende de passer l'hiver** - Florence LHERMET, Adjointe au Maire - Commune de Saint Amant Tallende et Vice-Présidente Territoire d'Énergie du Puy de Dôme
- **Sobriété énergétique : comment l'Eurométropole de Strasbourg se prépare à transformer l'essai** - Un représentant de l'Eurométropole de Strasbourg

11H00 - PAUSE

11H30 - ATELIER

Comment les collectivités innove-t-elles techniquement et financièrement pour amplifier la rénovation énergétique ?

Animateur : Maxime SCHEFFLER, Chargé de Mission Maîtrise Énergétique - AMORCE

- **Création d'un service mutualisé de rénovation énergétique des bâtiments publics associant conseillers en énergie partagée et syndicat d'énergie : les clefs de la décision et du travail en commun** - David CLAUSSE, Directeur Général - Syndicat Départemental d'Énergie 35
- **Intracing sur fonds propres - un outil efficace pour agir vite** - Sandrine DE TERNAY, Responsable du Service Finances / Services d'appui - Ville d'Alberville & Damien MAIGNAN, Directeur des Services Techniques - Ville d'Alberville
- **Lutte contre la précarité énergétique à Metz : le Pacte -15 %, un dispositif innovant** - Rachel BURG, Adjointe au maire en charge de la transition écologique, énergétique et de l'économie sociale et solidaire - Ville de Metz

12H30 - PAUSE DÉJEUNER  / CONFÉRENCE DE PRESSE, sous réserve d'accréditation

PROGRAMME

13h30 - SESSION DE SIGNATURES NOUVELLE CHARTE AMORCE-FEE

Serge NOCODIE, Vice Président délégué aux réseaux de Chaleur et aux énergies renouvelables - AMORCE

Michel GIORIA, Délégué Général - France Energie Eolienne

14h00 - ATELIER & TABLE RONDE

La loi d'accélération des énergies renouvelables lève-t-elle réellement les points de blocage au développement des projets ?

Animatrice : Julie FERRY, Responsable adjointe du pôle Énergie - AMORCE

Propos introductif : Zones d'accélération, foncier, partage de la valeur : quels changements pour les collectivités ? Robin FRAIX-BURNET, Chargé de mission juridique et fiscal - AMORCE

Mise en œuvre de la loi sur le terrain : regards croisés

Jacques PALLAS, Membre du CA d'AMORCE et Maire Saint-Georges-sur-Arnon

Philippe SERRE, Directeur général des services mutualisés Commune de Belleville-en-Beaujolais - Communauté de communes Saône-Beaujolais

Michel GIORIA, Délégué Général - France Energie Eolienne

Un représentant de la filière solaire

15h15 - ATELIER

Comment la chaleur renouvelable constitue-t-elle une réelle alternative pour sortir des tensions sur le gaz et l'électricité ?

Animateur : Quentin BULOT, Chargé de mission Réseaux de Chaleur, solaire thermique et achats d'énergie - AMORCE

- **Les enjeux du développement de la chaleur renouvelable en France** - Rémi CAILLATE, Chargé de Mission Énergie, Réseau de Chaleur - Chaleur Fatale - AMORCE
- **Les Sociétés Publiques Locales, un moteur de déploiement vertueux et compétitif des réseaux de chaleur, notamment en territoire rural** - Pierre CREPEAUX, Responsable du service environnement et énergie - Ville de Lorient
- **Une cartographie des besoins en chaleur/froid et des gisements au service d'une stratégie territoriale de déploiement de la chaleur et froid renouvelable** - Cindy Melfort, Chargée d'études énergie climat - CEREMA

16H00 - TABLE RONDE

Les indispensables pour une grande politique énergétique alliant durabilité économique et environnementale

Animateur : Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE

Sophie MOURLON, Directrice de l'énergie à la Direction générale de l'énergie et du climat, Ministère de la Transition énergétique

Jean-Patrick MASSON, Vice Président délégué d'AMORCE et Vice Président Dijon Métropole

Michel MAYA, Vice Président délégué d'AMORCE et Maire de Tramayes

Jules NYSSSEN, Président du SER

Hélène GASSIN, Présidente - NégaWatt

17H30 - FIN DU COLLOQUE

6 AVRIL 2023

PARIS

INFOS PRATIQUES

Lieu

Esaces Diderot
10 Rue Traversière
75012 Paris

Accès

Métro : Ligne 1 et 14, station Gare de Lyon
RER : A et D
Station : Gare de Lyon - Diderot
Bus : 20, 54, 63, 57, 61, 65, 87, 91
Vélib's : Pl. Louis-Armand, 75012 Paris
Parkings : Lyon-Diderot / 198 Rue de Bercy

Tarif

- Adhérent : 210 € TTC
- Non adhérent : 350 € TTC



Ces tarifs incluent l'accès à toutes les sessions de la journée, l'accueil café, le déjeuner et les supports de présentation à la suite du colloque. **Fermeture des inscriptions le 31/03/2023.**

Contact

Marine BARACCO – AMORCE
colloque@amorce.asso.fr

INSCRIPTION

www.amorce.asso.fr



Conditions de vente

- Si vous êtes un professionnel/partenaire : la date limite de règlement est le vendredi 31 mars inclus. Sans règlement reçu avant cette date, votre inscription restera confirmée et son montant dû que vous participiez à l'évènement ou non.
- Si vous êtes une collectivité : la date limite de réception du bon de commande est le vendredi 31 mars inclus. Sans bon de commande reçu avant la date indiquée sur le site internet, votre inscription restera confirmée et son montant dû que vous participiez à l'évènement ou non.

Conditions d'annulation

- Toute annulation envoyée par email à colloque@amorce.asso.fr, doit être effectuée au plus tard le vendredi 31 mars pour être prise en compte.
- Pour les professionnels/partenaires, si votre inscription est réglée et que vous informez de votre annulation au plus tard le vendredi 31 mars inclus, AMORCE procédera au remboursement de votre inscription en intégralité.
- Toute inscription annulée à partir du samedi 01 avril ne sera pas remboursable et sera due.

En partenariat avec :

